

## Rublicité 18-16

## Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : ESSONNE (91)

Commune: RIS-ORANGIS 13 ha 42 a 77 ca

Classification dans un document d'urbanisme : RIS-ORANGIS Location par bail rural en vue de développer des activités diversifiées. Etant donné le contexte du site, l'agriculture biologique sera privilégiée.

Parcelles cadastrées : L aunette: BB-11[10]-12[10]-13[10]-14[10]-16[10]-38[15]-44[20]-48[36]-52[40]-54[17]. Le propriétaire entend mener des travaux de mise en état du sol pour l'agriculteur et construire un bâtiment dont les finitions seront réalisées par les preneurs. Ce bien est classé en zone A du PLU.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ciaprès, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 23/08/2018. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER Île de France – 19 Rue d'Anjou - 75008 PARIS

Tél.: 01 42 65 28 42 - Fax: 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.